



Association PASSION SPORT VAL DE LOING

Déclaration Préfectorale n°: 0774010588

Présidence : Mme DESBRUNS Carol

Tél : 01 64 45 65 88

Siège Social : Mairie de Grez sur Loing

77880 GREZ-SUR-LOING

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 07 JANVIER 2007

*_*_*

PROCES-VERBAL DE DECLARATION

*_*_*

Le 07 Janvier 2007 à 15 heures, les membres de l'Association « Passion Sport Val de Loing » se sont réunis à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la Présidente Mme DESBRUNS, représentante légale d'un adhérent mineur.

Les membres de l'assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée désigne comme président de séance Mme DESBRUNS, et comme secrétaire M. GOTTAR.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau de l'assemblée qui constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 26 sur un total de 44 membres (ou représentants de mineurs) composant l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- un exemplaire des statuts
- les copies des convocations adressées aux membres
- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau
- les pouvoirs des membres représentés
- l'ordre du jour
- les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2006.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- présentation du rapport moral et financier
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2006
- présentation des projets pour 2007
- questions diverses.

Enfin, la discussion est ouverte.



Association PASSION SPORT VAL DE LOING

Déclaration Préfectorale n°: 0774010588

Présidence : Mme DESBRUNS Carol

Tél : 01 64 45 65 88

Siège Social : Mairie de Grez sur Loing

77880 GREZ-SUR-LOING

DEBATS

*_*_*

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2006 tels qu'ils lui sont présentés.

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 2793,00 € au compte courant ouvert au Crédit agricole de Saint Pierre les Nemours n°00034023452-05.

Cette résolution ayant été recueillie 26 (vingt-six) voix pour, 0 (zéro) voix contre, 0 (zéro) abstentions, est adoptée.

Deuxième résolution

Présentation des 4 projets pour l'année 2007 :

1. Subventions

- demande de subvention aux municipalités
- demande d'agrément Jeunesse et Sport
- demande de subvention à la DDJS de Melun (CNDS et plan Sport Emploi)
- demande de subvention au Conseil Général
- demande de subventions au Crédit Agricole pour des t-shirts floqués

2. Animation : Provisions de charges

- 350€ pour le stage accro-branches (Avril 2007)
- 1000€ pour organiser une soirée de gala (100 personnes en Mai 2007)
- 600€ pour achat de 2 tentes pour le stage d'été
- 2200€ pour le stage d'été de Grez sur Loing (40 personnes en Juillet 2007)

3. Communication

- Flashes radios et articles dans les différents journaux
- Création du *blog* et du site internet de l'Association
- Une journée Portes Ouvertes pendant le stage d'été

4. Rémunération du personnel encadrant

- Indemnisation des frais kilométriques de M. GOTTAR pour les cours, dans la limite de 1500€ (barème 7 CV fiscaux)
- Provision de charge d'une masse salariale, dans la limite de 6500€ pour rémunérer M. GOTTAR (le Conseil d'Administration devra statuer sur les modalités d'embauche)

Les 14 projets sont adoptés à l'unanimité.



Association PASSION SPORT VAL DE LOING

Déclaration Préfectorale n°: 0774010588

Présidence : Mme DESBRUNS Carol

Tél :01 64 45 65 88

Siège Social : Mairie de Grez sur Loing

77880 GREZ-SUR-LOING

Questions diverses

*_*_*

CLOTURE

*_*_*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le président et le secrétaire de séance.

Le secrétaire,
M. GOTTAR

La présidente,
Mme DESBRUNS